

de élégant on rencontre les Modes parisiennes, de préférence à tout autre journal. C'est que les journaux de modes sont généralement faits dans le but de faire valoir telle maison de modes ou de confection, tandis que les Modes parisiennes sont publiées par un éditeur, sans autre but que le journal lui-même.

— **VARIÉTÉS.** — Dans les Caméléons, les costumes, les décors, les caractères, tout change à vue, sauf les recettes, qui sont toujours les mêmes. Salle comble. — A très peu d'exceptions près, tous les artistes du théâtre Montansier sont chaque soir sur pied; quelques-uns d'eux même jouent deux ou trois pièces, et, en récompense de ce zèle, reçoivent force bravos.

mirable; le feu d'artifice, les brillantes illuminations et l'orchestre d'éclite de Fessart font de ce château un palais où toute l'élegante société parisienne se donne rendez-vous. Aujourd'hui, le 6 septembre, grande fête, qui surpassera encore celle de dimanche dernier. — L'Hippodrome vient de prouver l'impérieuse nécessité des chemins de fer! Le spectacle de courses de taureaux amené à Paris, de cent lieues à la ronde, des étrangers qui, certes, n'auraient pu autrement passer cette fantaisie. Au surplus, pas un de ces curieux enthousiastes n'aura à se repentir d'avoir cédé à l'entraînement général. Le succès des taureaux grandit de jour en jour, et le splendide aspect du Char allégorique termine de la manière la plus brillante chaque représentation d'une exhibition exotique qui, avant peu, aura tout-à-fait passé dans les mœurs françaises.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, Par M. VINCENT, avocat. FRIX : 6 FRANCS. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue de Harlay-du-Palais, 2.

Ventes immobilières. — **AUDIENCES DES OBIÈRES.** Versailles (Seine-et-Oise) **IMMEUBLES.** Etude de M. LAUMAILLIER, avoué à Versailles. Adjudication en l'audience des criées du Tribunal de Versailles, le jeudi 20 septembre 1849, en un seul lot.

créée par M. Aguado, à Gennevilliers, rue Saint-Denis, 3, près Assnières, à vingt minutes de Paris, consistant en maison de maître et dépendances, jardin à l'anglaise de 3 hectares 25 ares, eaux-vives, grottes, rochers, etc.

QUATRE SOUS CHAQUE OUVRAGE SÉPARÉMENT. BIBLIOTHÈQUE POUR TOUT LE MONDE. Pour que cette Bibliothèque justifie son titre et qu'une place lui soit donnée dans toutes les familles; — pour qu'elle soit réellement élémentaire, instructive, il faut que, toute d'instruction, elle ne s'occupe que de sujets religieux, moraux ou scientifiques; — il faut aussi que son prix extraordinairement bas rende l'acquisition très facile à tout le monde; tel est le but que nous nous sommes proposé.

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE. Pour les écoles du Gouvernement, dirigée par M. DUVIGNEAU, ancien élève de l'École Polytechnique, auteur du Guide de l'Aspirant à l'École de Saint-Cyr, fondée depuis deux ans, compte déjà des élèves dans toutes les Ecoles. Parmi eux se trouve un sergent à l'École polytechnique. Les cours préparatoires ouvriront le 8 octobre. Demander le prospectus impasse St-Dominique-d'Enfer, 4. (2761)

LE ROB végétal du Dr BOYVEAU-LAFFÈTTE, seul autorisé, est bien supérieur aux sirops de Cuisinier, de Larrey, de Salsaparille. Il guérit radicalement, sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, les suites de gales, ulcères et les accidents provenant des couches, de l'âge critique et de l'acreté héréditaire des humeurs. Comme dépuratif puissant, il préserve du choléra, convient pour les catarrhes de vessie, les rétrécissements et la faiblesse des organes provenant d'abus d'injections ou de sondes. Comme anti-syphilitique, le rob guérit en peu de temps les écoulements récents ou rebelles qui reviennent sans cesse par suite de l'emploi du copahu, du cubébo ou des injections qui repoussent le virus sans le neutraliser. Le Rob Boyveau est surtout recommandé contre les maladies syphilitiques récentes, invétérées ou rebelles au mercure et à l'iodure de potassium. Le prospectus du traitement est envoyé franco et gratis à ceux qui en font la demande au docteur Grandjean de Saint Gervais, 12, rue Richier, à Paris, lequel donne des consultations gratuites par correspondance. Prix du Rob, 7 fr. 50 c. Le Rob se trouve chez tous les pharmaciens de Paris et chez tous les droguistes de France. (2596)

17^{ème} EXCURSION A LONDRES. — Le départ aura lieu le samedi 8 septembre, à huit heures du soir. — Les vacances et la clôture prochaine amenant un grand nombre de personnes, il est indispensable de se faire inscrire de suite, 12, PLACE DE LA BOURSE, à l'Office des Chemins de fer, ou un bon sur la poste de 20 fr., à l'ordre de M. H. GIRALDON. — **UNE SEMAINE A LONDRES,** le voyage et tous frais compris : 200 francs.

L'ALMANACH POUR RIRE. 50. 1850 50. L'ALMANACH POUR RIRE est un joli petit volume rempli de dessins comiques, de caricatures et de portraits politiques. Il se vend 50 cent., 75 cent. par la poste, chez AUBERT, place de la Bourse, éditeur du Journal pour Rire. (2802)

BANDAGES NOUVEAUX SUPERFINS. sous les pantalons collants. Ch. POULET, bandagiste herniaire, passage de l'Ancre, 12; r. de St Martin, 171. Deux entrées particulières. **ARDOPOMPE** Nouvelle pompe de jardin perfectionnée à jet continu, pouvant sans effort lancer l'eau à dix mètres de distance et approuvée par les sociétés d'horticulture de Paris, Lyon, Rouen, Angers, Douai, Valenciennes, ... Versailles, etc. Adrien PETIT, inventeur, rue de la Cité, 19. Prix : 12 et 15 francs. — Médaille d'argent aux expositions. La simplicité de son mécanisme et la disposition de ses soupapes, qui se démontent facilement, la mettent à l'abri de tout dérangement.

BLANCHEUR DES DENTS Poudre dentifrice **Hygiène** et **Société Hygénique** La Poudre dentifrice de la Société Hygénique nettoie parfaitement les Dents; elle enlève le tartre qui les recouvre et leur donne toute la blancheur de l'ivoire; elle prévient et empêche la carie et toute autre maladie des Dents, et en arrête les progrès. Elle fortifie les gencives, et, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, elle les rend fermes et vermeilles, enlève toute odeur, rend l'haleine fraîche et suave, et entretient jusqu'à l'âge le plus avancé les dents et autres parties de la bouche dans l'état de santé le plus parfait.

AVIS AUX VOYAGEURS. MAISON MEUBLÉE A PARIS, Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES, dans les prix de 20, 30 et 40 francs par mois. — Pens et grands APPARTEMENTS depuis 50 fr. La Cité d'Orléans est située entre les ports Saint-Denis et Saint-Martin; elle est au centre des affaires et à proximité de tous les théâtres. On trouve dans la Cité : un établissement de bains russes et orientaux, un café où l'on reçoit tous les journaux, un restaurant que les propriétaires viennent d'ouvrir pour la commodité des voyageurs, des omnibus pour les chemins de fer et des voitures de remise.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS. D'un acte sous seings privés, fait à Paris, le 24 août 1849, enregistré, il appert : Que la société de fait qui a existé entre Mme Marie-Anne JUMEL, veuve Chéron, demeurant à Paris, rue de la Paix, 13, et M. Jean-Baptiste-Ammédée RICHY, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 101, a été dissoute à partir du 1^{er} septembre 1849, et que Mme Chéron a été chargée de la liquidation de ladite société. Pour extrait : Veuve CHERTON. (750)

TRIBUNAL DE COMMERCE. LIQUIDATIONS JUDICIAIRES. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, séant à Paris, du 4 septembre 1849, lequel, en exécution de l'art. 1^{er} du décret du 22 août 1848, et vu la déclaration faite au greffe, déclare en état de cessation de paiements le sieur GENET Jean (Pierre-Aumaire), entr. de bât., faub. St Honoré, 119; fixe provisoirement à la date du 16 mars 1848 ladite cessation; ordonne que si fait n'a été, les scellés seront apposés partout où besoin sera, conformément aux art. 455 et 458 du Code de commerce; nomme M. Marquet, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndic provisoire le sieur Pascal, rue Bassedurompart, 48 bis (N° 774 du gr.).

SYNDICATS. Du sieur PROMT (Adolphe, peintre en bâtiment, rue Michel-le-Comte, 13, le 10 septembre à 11 heures (N° 764 du gr.). Du sieur JOUQUE (Jean-André-Augustin-Edouard, limonadier, Palais-National, le 12 septembre à 11 heures (N° 765 du gr.). Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit le consulter, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics. NOTA. Les tiers-porteurs d'effets ou d'endossements n'étant pas connus sont priés de remettre au greffier leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

CONVOGATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers : Du sieur VITAUD (Jacques), négociant-exportateur, rue de Grammont, 22, entre les mains de M. Herissonnet, rue Cadet, 13, syndic de la faille (N° 8974 du gr.). Du sieur LACAVALLERIE, tailleur, rue de la Bourse, 6, entre les mains de M. Maillot, rue Lafitte, 41, syndic de la faille (N° 8950 du gr.). Du sieur GRANDPY, quinquailleur, boulevard des Filles-du-Calvaire, 28, entre les mains de M. Maillot, rue Lafitte, 41, syndic de la faille (N° 8725 du gr.).

Décès et Inhumations. Du 3 septembre. — M. de Barrot, 49 ans, rue du Cirque, 7. — Mme Vailliant, 48 ans, rue de Sarre-lane, 15. — Mme Bernier, 54 ans, rue de la Pépinière, 20. — Mme Roudot, 55 ans, place Vendôme, 42. — Mme veuve d'Aspar, 55 ans, St-Lazare, 35. — M. Leconte, 58 ans, rue des Martyrs, 47. — M. Guyot, 50 ans, place Breteuil, 7. — M. Martin, 18 ans, rue Lamarckine, 2. — M. Joubert, 18 ans, faub. St-Denis, 157. — Mme Dubouché, 39 ans, rue de Bous-États, 30. — M. Brunessac, 40 ans, faub. St-Martin, 41. — Mme veuve Bouillire, 72 ans, passage de l'Industrie, 11. — M. Duocud, 38 ans, rue de Valenciennes, 51. — M. Thiéssac, 40 ans, rue Neuve-St-Martin, 29. — Mme veuve Pigeon, 45 ans, place du Trône, 11. — M. Hervet, 75 ans, faub. St-Denis, 115. — Mme Deforges, 77 ans, rue de la Harpe, 127. — M. de St-Hilaire, 63 ans, rue du Bac, 144. — Mme Chevalmond, 71 ans, rue Honoré-Chevalier, 4. — Mme Devaux, 44 ans, rue Guisarde, 5. — Mme Dubouché, 38 ans, rue St-André des Arts, 38. — Mme Heurtemotte, 36 ans, rue St-Victor, 7.